



MARSAIS

Infos

Bulletin n°02 / Septembre 2017

Journal d'information de la commune de Marsais

Le mot du Maire :

Le premier semestre 2017 a été marqué par l'actualité politique nationale, élections présidentielle et législatives. On ne peut que s'inquiéter sur la faible participation à ces votes.

Au niveau de notre commune, les travaux de maintenance, de sécurisation et d'amélioration des bâtiments ont été poursuivis. L'équipe municipale a consacré une partie de ses efforts à la recherche d'aides financières et aux demandes de subventions, heureusement avec un certain succès.

Les financements obtenus vont permettre la réalisation des travaux et d'achats indispensables. Le portail de l'école devrait être posé au cours du mois de septembre, les travaux de voirie sont lancés ainsi que l'achat de nouveau matériel de tonte et d'entretien dans le cadre du plan de gestion des espaces.

Pour cette rentrée parmi les informations à noter, le transport scolaire est désormais assuré par la Région. Cette décision du conseil municipal n'a pas été facile à prendre. Mais les économies engendrées vont permettre, malgré la baisse des dotations de l'Etat, de dégager des moyens, notamment, pour l'amélioration des conditions d'accueil des enfants de l'école élémentaire mais aussi pour l'aménagement du cadre de vie de tous.

Au niveau des agents nous regrettons le départ de Patrice Girardeau après plus de 20 ans au service de la commune. Nous lui souhaitons une heureuse retraite.

A mi mandat, le second semestre s'annonce chargé pour les élus comme pour les agents. Les actions et les travaux à mener sont nombreux : travaux de voirie, étude assainissement, mise en place du plan de gestion des espaces, PLUIH et déjà la préparation du budget 2018 et 2019.

D'autres bonnes nouvelles : la déviation est désormais définitive, les effectifs scolaires sont en hausse, nous constatons une reprise du secteur de l'immobilier, et nous accueillons avec plaisir de nouveaux habitants.

Bonne rentrée à toutes et à tous. Bonne reprise pour les activités des associations.

Le Maire
Christine BOUYER

Développement durable :



- Plan de gestion des espaces :

Le résultat de l'étude du cabinet FREDON Poitou Charentes a été présenté au Conseil Municipal du 26 juin dernier. L'étude répertorie et cartographie les espaces entretenus par la commune, identifie les zones à risques en matière de pollution des eaux et analyse, dans les villages, la nature des accotements et des trottoirs et l'état de leur revêtement. Elle propose la mise en place d'une gestion différenciée de ces espaces. Elle va nous aider dans les choix des techniques et des matériels à utiliser.

Depuis le mois de juin, une période d'observation et de tests a commencé par la mise en place de traitement mécanique dans les zones bâties, tontes plus extensives, broyage différé. Ces tests et observations vont se poursuivre sur plusieurs mois. Cette réflexion globale de l'entretien sur la commune vise à préserver l'environnement, la ressource en eau et la santé de chacun. Elle nous concerne tous, élus habitants et agents.

Une réunion publique de présentation des résultats de l'étude Fredon permettra d'échanger et de débattre. **Elle se tiendra le vendredi 10 novembre à 20 h 00 au Chat d'Eau.** Venez nombreux !!! En attendant cette date, vos suggestions, questions, remarques et retours d'expériences sont les bienvenus.

Mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi : 9 h 00 - 12 h 00

Vendredi : 14 h 00 - 17 h 30

Samedi : permanences des élus
sur rendez-vous : 10 h 00 - 12 h 00

Fermée le mardi / Tél. : 05.46.51.00.45

courriel : marsais@mairie17.com
secretariatmarsais@orange.fr

Agence Postale

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 9 h 15 - 12 h 00

Vendredi : 9 h 15 - 11 h 30 et 14 h 00 - 17 h 15

Samedi : 10 h 00 - 12 h 00

Tél. : 05.46.41.53.24

VIE DES COMMISSIONS

Bâtiment / voirie :



Le revêtement de voie communale n°11 du Bois de Dœuil à la Chaussée de Marsais sera refait entièrement ; les travaux commencent début septembre. Les travaux de point à temps commenceront fin septembre.

- Le dossier assainissement collectif entre dans une phase active.

Comme vous l'avez constaté, des travaux de relevés topographiques sont actuellement en cours.

Le bureau chargé des études pour l'assainissement collectif a été retenu. Il conduira également les études d'amélioration des conduites d'adduction d'eau potable.

Le calendrier envisagé à ce jour est le suivant : à partir de septembre 2017 et pour l'année 2018 réalisation des études techniques, financières et juridiques. Si les agendas sont tenus, une première phase de travaux pourrait intervenir en 2019. Nous vous tiendrons informés à chaque étape.

En attendant la réalisation de l'assainissement collectif n'oubliez pas que vous devez veiller au bon entretien des assainissements individuels qui doivent être vérifiés et nettoyés aussi souvent que nécessaire. En cas de doute ou de mauvais fonctionnement de votre installation, prenez conseil auprès du Syndicat des Eaux. (voir rubrique numéros utiles)

Affaires scolaires :



La rentrée scolaire :

Cette année encore un effectif à la hausse : 90 élèves dont 17 nouveaux ont fait leur rentrée le 4 septembre. La dernière tranche de mobilier à renouveler, tables et chaises pour les classes de CP, CE1 et CE2, a été montée et installée par les agents techniques ainsi que deux nouvelles tables avec

plateau anti bruit et chaises pour le restaurant scolaire.

Le bus de la commune a fait son dernier transport scolaire le 5 juillet 2017. Deux critères ont amené le Conseil Municipal à voter l'arrêt du transport scolaire communal : une charge financière élevée parallèle à une baisse des dotations de l'Etat et le départ à la retraite de l'un des chauffeurs du bus. Pour la rentrée scolaire 2017/2018 c'est la Région Nouvelle Aquitaine et le Conseil Départemental de la Charente-Maritime qui assurent le transport scolaire. Les arrêts de Beaumont et des Quatre-Maisons ne sont plus desservis, la distance entre le point desservi et l'école étant inférieure à 3 km.

Les TAP seront reconduits pour l'année scolaire 2017/2018. Le retour à la semaine de 4 jours sera un des travaux de la rentrée de la CDC Aunis Sud.

Sécurité à l'école : Le portail et une nouvelle clôture seront installés en septembre. Ce projet est financé à hauteur de 40% par une dotation de l'Etat pour les territoires ruraux, DETR.

Amélioration des bâtiments du groupe scolaire :

Nous avons mandaté le cabinet d'architecture Popéa pour nous présenter plusieurs possibilités, avec études financières à l'appui, d'optimisation et d'adaptation Ad'AP de notre groupe scolaire (école maternelle et restaurant scolaire, école primaire et garderie, ancienne maison du directeur). Cette étude est attendue pour la fin de cette année.

Vie culturelle :



• 13 Juillet

Malgré une certaine fraîcheur « printanière » et des incertitudes climatiques, vous étiez nombreux à profiter de la fête organisée par la Mairie avec le concours de Mickaël Méré (restauration), des Délices d'Angéla (pâtisseries), de SBL Animation (sono et animation) et à admirer le feu d'artifice qui, pour la première fois, était sonorisé !

• Site en scène

Cet été le Centre d'Animation et de Citoyenneté, CAC, a choisi de planter son chapiteau sur la place de Marsais. La fantasia a égayé le centre bourg durant une soirée. En première partie, les bénévoles du CAC ont mis tout leur savoir-faire pour proposer une restauration sur place. En seconde partie deux spectacles de cirque aérien « Beethoven Métalo Vivace » de la compagnie Mr le Directeur et « All Right » de la compagnie La Main s'affaire ont enchanté les spectateurs petits et grands. Merci à l'équipe du CAC d'animer nos villages au cours d'une soirée d'été.

Communication :

Marsais en ligne sur le site de la CDC Aunis Sud :



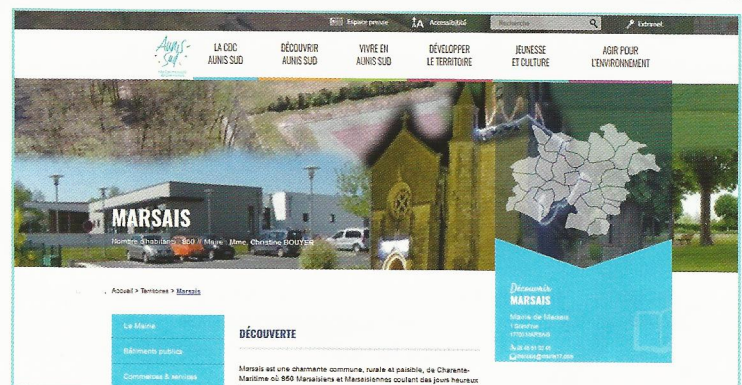
Après un grand moment d'hésitation, de consultations et beaucoup de travail fourni par la commission communication, nous sommes heureux de vous informer que Marsais a fait également sa rentrée et que notre page Internet sur le site de la CDC Aunis Sud est enfin disponible. Vous y retrouverez beaucoup d'infos importantes, celles-ci seront mises à jour régulièrement et vous pouvez retrouver nos derniers numéros du Marsais Infos. Nous vous invitons donc à venir consulter cette page sans modération à l'adresse suivante :

<https://aunis-sud.fr/territoire/marsais/>

Nous remercions les personnes qui gèrent le site de la CDC pour leur aide et leur implication sur notre projet.



Commerces, services, artisans et professionnels de la commune : faites-vous connaître auprès de la mairie pour une mise à jour des listes. Contacter la mairie au 05.46.51.00.45.



La nouvelle page de Marsais sur le site de la CdC



Séance du 10 avril : Demande de subvention voirie auprès du Conseil Départemental. Tarif des concessions pour les cavurnes.

Séance du 15 mai : Prix de vente de la chambre froide et du grill ancienne cantine. Plan de gestion des espaces. Demande subvention pour du matériel. Location logement n° 3 - Loyer. École : autorisation de lancer la mission Popéa.

Séance du 12 juin : Signature de la convention CDC relative à la réalisation d'une étude d'inventaire des zones humides. Composition du groupe d'acteurs locaux pour l'inventaire des zones humides. Tarifs ALSH (été 2017 et rentrée 2017). Subventions : ASPAC ; Chambre des Métiers et Souvenir Français. Vote de l'arrêt du transport scolaire communal.

Séance du 26 juin : Présentation et réception du plan de gestion par la FREDON. Attribution des subventions aux associations. Autorisation des travaux de peinture au logement 3. Règlements intérieurs du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire 2017/2018. Contribution financière au voyage scolaire de fin d'année.

VIE DE LA COMMUNE

En raison d'incivilités inqualifiables qui empêchaient le recyclage des vêtements déposés, le Relais a dû retirer la borne à vêtements. Nous tentons un essai avec un nouveau lieu de dépôt situé à Marsais 12-14 Grand Rue. Il est rappelé que le dépôt des déchets à terre est interdit et passible d'amende.

Déviation :

En 2013, grâce à l'action engagée par Yves Guilbault, une interdiction de la circulation des poids lourds supérieurs à 19 tonnes avait été obtenue à titre expérimental, sur la route départementale RD 119 qui traverse Boisse. La déviation est désormais pérenne suite à un arrêté de juillet 2017.

Afin ne pas gêner l'activité économique, cette interdiction ne concerne pas les véhicules qui assurent une desserte locale. En espérant que les conducteurs de ces véhicules n'en oublient pas pour autant leurs obligations en matière de circulation et de vitesse.

Cette très bonne nouvelle vient clore un dossier qui a demandé un travail continu et de longue haleine. C'est l'occasion de remercier tous ceux qui se sont impliqués, au niveau de la Commune et du Département. Merci aux élus et aux services.

N'oubliez pas la sécurité de tous, celles de nos enfants devant l'école, c'est l'affaire de tous. La vitesse n'est pas seulement le fait de ceux qui traversent nos villages, la vitesse ce n'est pas seulement les autres.

Interview : Rencontre de Patrice Girardeau, agent technique de la commune parti à la retraite cet été.

Marsais infos : Bonjour, vous venez de partir à la retraite, combien de temps avez-vous travaillé au sein de la commune de Marsais ?

Patrice G : Originaire de Boisse puisque j'y suis né, j'ai intégré le service technique en octobre 1993 d'abord pour un remplacement. À l'occasion du départ d'un agent, j'ai pu être embauché comme titulaire.

MS : Quelles ont été vos fonctions ?

P.G : Agent technique polyvalent, j'ai fait partie de l'équipe technique autrement appelée «équipe de l'atelier» composée de trois agents. J'ai apprécié de travailler dans cette équipe car nous étions toujours dans l'entraide et la solidarité. J'ai passé le permis bus pour combler le manque de chauffeur en 1996 ; l'école était alors place de l'École.

MS : Avez-vous des souvenirs particuliers ?

P.G : Avant que la réglementation ne l'impose, nous nous occupions du feu d'artifice du 14 juillet. En plus de la logistique, nous étions chargés de tirer le feu d'artifice et d'animer la soirée : un moment convivial. Les commerçants de la commune : le boucher, le boulanger et la Coop étaient chargés de la restauration.

Aussi, j'ai particulièrement aimé mon travail de ces dernières années car je me suis senti plus impliqué dans les missions qui m'ont été confiées.

MS : «En vous remerciant, nous vous souhaitons une Bonne Retraite».

VIE DES ASSOCIATIONS

Coeur de Scène :

Ce premier semestre a été riche en animations.

Nous avons fait deux représentations de notre spectacle annuel (le 28 janvier à Puyravault et le 25 mars dernier à Angliers). Deux très belles soirées dont la première nous a permis de reverser 315 € à l'association « Ça roule pour Lulu ». Nous avons également organisé notre week-end karaoké/théâtre les 17 et 18 mars. Une très bonne ambiance et un chili con carné maison nous ont permis de passer une excellente soirée. Le lendemain, nous retrouvons la troupe « Les Pas Sages à l'Acte » venue nous jouer leur nouvelle création, leur comédie policière « Morbleu, la peste !!! ». Nous avons participé à plusieurs animations pour l'association « Ça roule pour Lulu » (soirée couscous, zumba, journée handisport) et aussi animé des repas.

La fête de la musique clôture en beauté ce semestre très rythmé ! Plusieurs chanteurs de Niort sont venus se produire sur notre scène ouverte ainsi qu'un très bel artiste de la Vienne, Chicco, qui nous a ravis avec ses reprises à la guitare acoustique. Cette soirée s'est ensuite poursuivie par un karaoké riche en talents de tous les âges. Retrouvez toutes les informations

sur nos manifestations passées ou futures sur notre page facebook et également sur notre site internet <http://coeurdescene17.org/>. Nos répétitions se déroulent toujours le mardi à partir de 19 h 30, salle persane à Marsais, dans la joie et la bonne humeur.



Foyer Rural :

Après la réussite des festivités organisées à l'occasion de ses 40 ans, le Foyer rural de Marsais reprend ses activités pour la saison 2017/2018.

Après deux mois de vacances, ce sont les sections 'zumba enfants' et 'zumba adultes' qui ouvriront le bal, mardi 05 septembre. Suivront les ateliers «tricot/crochet», gymnastique et la nouveauté step, le mercredi, pour le plus grand plaisir des adhérents. Bien sûr, la randonnée pédestre a toujours lieu les 2ème et 4ème dimanches de chaque mois. Vous avez également la possibilité de vous inscrire à l'aquagym. Si vous êtes intéressés par la section informatique/aide à l'utilisation des nouvelles technologies ' il ne faut pas hésiter à nous appeler. Permanence le 1^{er} samedi de chaque trimestre de 10 h 00 à 12 h 00, salle des associations. Le prix de la carte d'adhésion est de 15 € par an. Elle permet de s'inscrire aux activités. Renseignements au 05.46.51.01.40 ou 06.20.45.25.56.



UPEM : Les parents d'élèves font leur rentrée.

La rentrée scolaire marque le début d'un nouveau cycle d'événements qui seront organisés par l'Union des Parents d'Elèves de Marsais (UPEM). Les deux premières actions qui auront lieu à l'automne seront la vente de bulbes et de fleurs d'automne ainsi que des commandes de chocolats pour les fêtes de fin d'année. En fonction du nombre de bénévoles impliqués dans l'association, d'autres manifestations pourront avoir lieu au cours de l'année scolaire qui se clôturera par la traditionnelle fête de l'école. Pour rappel, les bénéfices de toutes ces

opérations vont permettre de financer des sorties et des animations destinées aux enfants.

Au mois de septembre, une communication sera organisée auprès des parents d'élèves afin de connaître leurs attentes et idées d'actions et pour leur permettre de prendre part pleinement à la vie de l'association. Le bureau de l'UPEM est dès à présent à votre écoute et joignable à l'adresse : upemdemarsais@yahoo.fr. Bonne rentrée à tous !

Agenda :

Vendredi 29 septembre : spectacle « Au nom de Dieu » - Les 3C

Samedi 7 octobre : de 10 h 00 à 12 h 00 : Permanence Foyer Rural Renseignements au 05.46.51.01.40 ou 06.20.45.25.56.

Jeudi 12 octobre : Visite de la ferme de La Coudre - Seniors Actifs Renseignements au 05.46.68.11.72.

Jeudi 19 octobre : Atelier mémoire - Seniors Actifs

Samedi 21 octobre : Sortie déjeuner/spectacle Zagal cabaret aux Mathes (voyage en bus) - Foyer rural

Samedi 28 octobre : à partir de 20h, diner spectacle – Coeur de Scène. Salle de la chartreuse. Repas réalisé par Aunis traiteur. 20 € par adulte, 9 € pour les enfants de - de 12 ans. Informations et réservations Nathalie PAPIN au 06.16.08.84.26 ou Stéphanie AKA au 06.72.80.49.97.

Dimanche 5 novembre : loto du foyer rural.

Mardi 7 novembre : assemblée générale à la salle persane à de 20 h 00 suivi du pot de l'amitié. Coeur de Scène.

Vendredi 10 novembre : réunion publique à 20 h 00 - salle des Fêtes du Chat d'Eau : le plan de gestion des espaces.

Samedi 11 novembre : Cérémonie du 11 novembre. Rdv à 10 h 30 aux Monuments aux morts.

Jeudi 16 novembre : Goûter d'anniversaires – Seniors actifs

Samedi 25 novembre : voyage Puy du Fou - Foyer Rural

Samedi 2 décembre : marché de Noël (lieu et partenaires à définir) – Seniors actifs.

Samedi 9 décembre : Téléthon : randonnée Surgères-Marsais, dîner dansant et de nombreuses animations. Informations et réservations Nathalie PAPIN au 06.16.08.84.26 ou Stéphanie AKA au 06.72.80.49.97.

Jeudi 14 décembre : Repas de Noël – Seniors actifs.

Vendredi 15 décembre : Arbre de Noël des enfants de la commune.

Dimanche 31 décembre : Réveillon de la St Sylvestre – Foyer rural

Jeudi 4 janvier 2018 : Reprise du club, vœux et galette. Seniors actifs

Dimanche 14 janvier : à 11 h 00 vœux du Maire et de l'équipe municipale à la salle des fêtes du Chat d'eau suivi du verre de l'amitié.

Samedi 28 janvier : Assemblée générale du club. Seniors actifs

Numéros Utiles :

EDF / ENEDIS : 09.72.67.50.17 / site internet : www.erdf.fr

Eau : RESE : 05.46.35.68.24 / site internet : www.rese.fr

Déchets : 05.46.07.16.66 / site internet : www.vals-aunis.com

Urbanisme CDC : 05.46.07.22.33 / site internet

<http://aunis-sud.fr/vivre-en-aunis-sud/urbanisme/>

Syndicat des Eaux (Assainissement individuel) :

05.46.92.40.30 / site internet www.sde17.fr rubrique

«informations pratiques» / «assainissement individuel»

DESSINONS ENSEMBLE L'AVENIR D'AUNIS SUD

FORGES

LUNDI

25 / 09

19h / Salle des fêtes

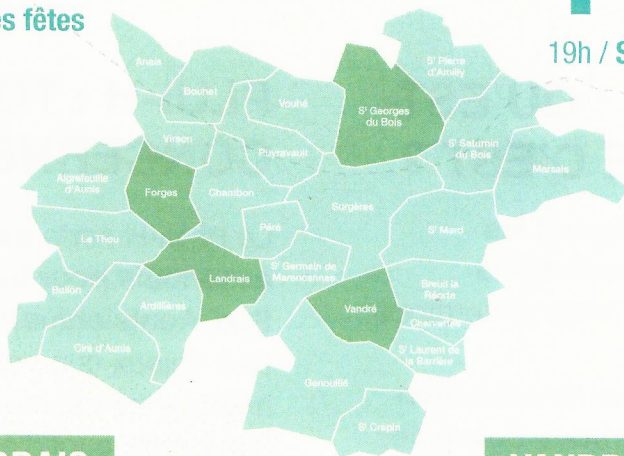
**ST GEORGES
DU BOIS**

MERCREDI

11 / 10

19h / Salle des fêtes

4 RENCONTRES
POUR L'ENSEMBLE
DU TERRITOIRE



LANDRAIS

MARDI

26 / 09

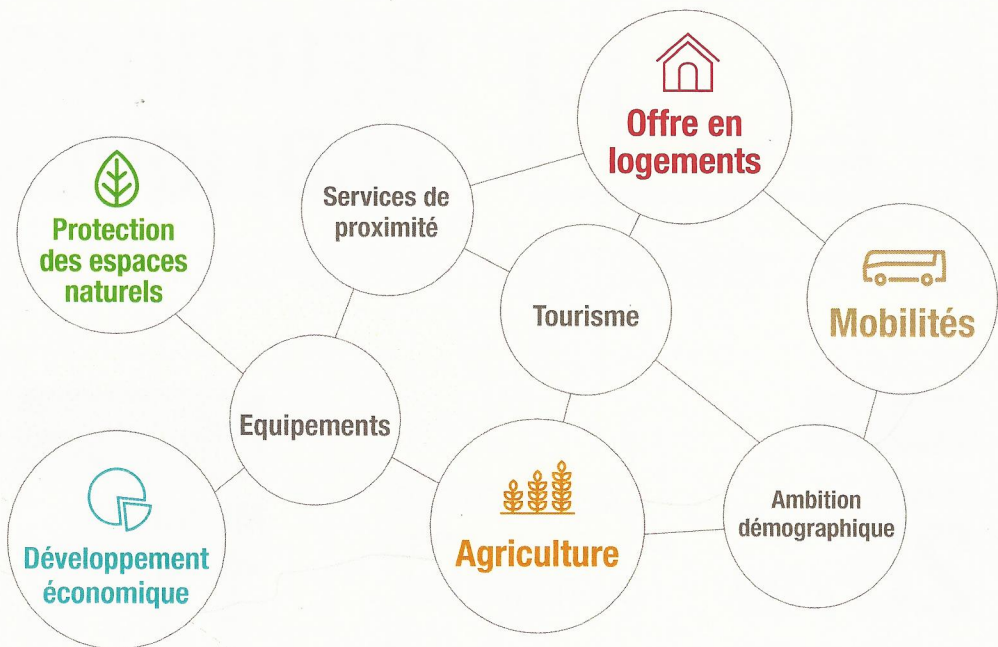
19h / Salle des fêtes

VANDR 

JEUDI

12 / 10

19h / Salle des fêtes



PLUi-H : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le PLUi-H traduit les **grandes orientations d'aménagement** du territoire pour le futur.

Il **règlemente l'occupation des sols** à travers des règles de constructions applicables à chaque parcelle et pour toutes les communes d'Aunis Sud.

PLUi-H : TOUS CONCERNÉS !

Le PLUi-H porte **des enjeux essentiels pour tou(te)s les Sud-Aunisien(ne)s**.

Des enjeux que vous ne manquerez pas de rencontrer dans votre quotidien ou au moment de confirmer vos projets de vie.



N'hésitez pas à venir échanger sur les sujets qui vous tiennent à cœur !